

## LA PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES À MONTRÉAL

### Assemblée publique

Montréal, le 29 juin 2022 – La [Commission de la présidence du conseil](#) invite les Montréalaises et les Montréalais à prendre part à la consultation publique sur la participation aux élections municipales à Montréal.

L'objectif de cette consultation est de mieux comprendre le faible taux de participation et d'identifier ce qui pourrait augmenter la participation aux prochaines élections municipales.

#### Étape 1- S'informer

Prenez connaissance du [bilan 2021 d'Élections Montréal](#) et assistez à la séance de présentation publique.

**Quand :** Mardi 30 août 2022, de 19 h 00 à 22 h 00

**Où :** Salle du conseil, Hôtel de ville de Montréal (Édifice Lucien-Saulnier)  
155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5

La séance publique sera accessible en direct et en différé par webdiffusion à partir de la [page web dédiée](#) et sur la chaîne [YouTube](#).

#### Étape 2- Participer

Posez vos questions lors de la séance de présentation du 30 août 2022.

En personne :

- Inscription à l'avance : <https://forms.gle/Kw9Sjz9YxCrbPGd26>
- Inscription sur place : Dès 18 h 00  
155 rue Notre-Dame Est  
Édifice Lucien-Saulnier

En ligne :

- À partir du formulaire web : <https://forms.gle/Kw9Sjz9YxCrbPGd26>

Par téléphone :

- Jusqu'au 29 août 17 h 00, laissez votre question sur la boîte vocale des commissions permanentes en composant le 514 872-3000.

Répondez au questionnaire sur la participation aux élections municipales à Montréal jusqu'au 20 septembre 17 h 00.

Participez au sondage en ligne : [realisonsmtl.ca/participationelectorale](https://realisonsmtl.ca/participationelectorale)

Soumettez votre opinion jusqu'au 20 septembre 2022 à 17 h 00.

Par écrit :

- Transmission par courriel [commissions@montreal.ca](mailto:commissions@montreal.ca)
- Transmission par la poste  
Service du Greffe  
Commission de la présidence du conseil  
155, rue Notre-Dame Est  
Édifice Lucien-Saulnier  
Montréal (QC) H2Y 1B5

Par vidéo :

- Transmission par courriel [commissions@montreal.ca](mailto:commissions@montreal.ca)

Par téléphone :

- Transmettez votre opinion au 514 872-3000.

Présentez oralement votre opinion lors des séances d'auditions publiques.

- 26 septembre 2022 de 9 h 00 à 12 h 00, séance virtuelle
- 27 septembre 2022 de 13 h 30 à 16 h 30, Hôtel de ville, 155 rue Notre-Dame Est
- 29 septembre 2022 de 19 h 00 à 21 h 00, séance virtuelle
- 4 octobre 2022 de 9 h 00 à 12 h 00, Hôtel de ville, 155 rue Notre-Dame Est

Inscription obligatoire jusqu'au 12 septembre 2022 à 12 h 00 (midi) :

<https://forms.gle/MrkmoS2xJQUXvwjv6>

## Étape 3- Prendre connaissance des opinions et des conclusions

Prenez connaissance des opinions soumises et assistez aux séances d'auditions publiques.

Tous les détails ici :

[ville.montreal.qc.ca/participationelectorale](https://ville.montreal.qc.ca/participationelectorale)

Assistez à la séance d'adoption des recommandations.

Quand : Mardi 15 novembre 2022 à 13 h 30

Qu : Salle du conseil, Hôtel de ville de Montréal (Édifice Lucien-Saulnier)  
155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5

Posez vos questions lors de la séance d'adoption des recommandations du 15 novembre 2022.

En personne :

- Inscription à l'avance : <https://forms.gle/iGV4as7UPsZooh348>
- Inscription sur place : Dès 18 h 00  
155 rue Notre-Dame Est  
Édifice Lucien-Saulnier

En ligne :

- À partir du formulaire web : <https://forms.gle/iGV4as7UPsZooh348>

Par téléphone :

- Jusqu'au 14 novembre 17 h 00, laissez votre question sur la boîte vocale des commissions permanentes en composant le 514 872-3000.

La séance publique sera accessible en direct et en différé par webdiffusion à partir de la [page web dédiée](#) et sur la chaîne [YouTube](#).

## **Accessibilité**

La salle du conseil est accessible aux personnes à mobilité réduite. Elle est aussi équipée d'un système d'aide à l'audition accessible en syntonisant la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. Un service d'interprétation en langue des signes québécoise (LSQ) peut être offert sur demande, présentée cinq jours à l'avance, et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Pour tout autre besoin, communiquez avec le secrétariat des commissions permanentes au 514 872-3000.

## **Les commissions permanentes de la Ville de Montréal**

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Conformément à la Loi sur les cités et villes et à la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, leur mission consiste à éclairer la prise de décision des personnes élues et à favoriser la participation citoyenne aux débats d'intérêt public.

## **Les membres de la Commission**

La Commission de la présidence du conseil est présidée par Mme Véronique Tremblay, conseillère de la Ville, Verdun. M. Sterling Downey, conseiller de la Ville, Verdun, et M. Sonny Moroz, conseiller de la Ville, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, en assume la vice-présidence.

Sont également membres : Mme Nathalie Goulet, conseillère de la Ville, Ahuntsic-Cartierville, Mme Andrée Hénault, conseillère de la Ville, Anjou, M. Peter McQueen, conseiller de la Ville, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, Mme Martine Musau Muele, conseillère de la Ville, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, M. Alex Norris, conseiller de la Ville, Le Plateau-Mont-Royal, Mme Alba Zuniga Ramos, conseillère de la Ville, Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, Mme Chantal Rossi, conseillère de la Ville, Montréal-Nord, et Mme Despina Sourias, conseillère de la Ville, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

- 30 -

Source : Service du greffe  
155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5  
Téléphone : 514 872-3000  
[commissions@montreal.ca](mailto:commissions@montreal.ca) | [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions) | [@Comm\\_MTL](https://twitter.com/Comm_MTL)